



## **APPEL DE PROPOSITIONS POUR UNE EXPERTISE-CONSEIL**

Pour la réalisation d'un état des lieux des besoins en infrastructure et en logement au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)

Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada

30 juin 2026

## 1. MISSION

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada est la voix nationale de 2,8 millions de Canadiennes et Canadiens d'expression française, vivant dans neuf provinces et trois territoires. Elle assure la concertation des organismes et institutions de la francophonie canadienne, la représentation politique des communautés auprès des gouvernements et le renforcement des liens de solidarité entre le Québec et les autres francophonies canadiennes, en vue de faire rayonner la langue française partout au pays.

## 2. PORTÉE DU MANDAT

La FCFA sollicite les services d'une expertise-conseil pour dresser un état des lieux des besoins en infrastructure et en logement au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) :

- a) Établir l'état des lieux en cartographiant les besoins par province/territoire et par secteur (logement, éducation, culture, santé, petite enfance, espaces communautaires) pour créer un levier concret pour le financement en infrastructure et en logement communautaires ;
- b) Identifier les besoins exprimés par les différents regroupements au sein des communautés francophones et acadienne qui travaillent à la mise en œuvre d'initiatives en infrastructure et en logement ;
- c) Identifier et documenter de bonnes pratiques en vigueur en ce qui a trait à la création d'une structure dédiée à fournir l'expertise sur la gestion et le financement d'infrastructures communautaires et de logements adaptés aux besoins de communautés ou de groupes minoritaires ;
- d) Identifier des modèles de construction à coûts raisonnables (infrastructures modulaires ou préfabriquées) qui pourraient accélérer la construction d'infrastructures et de logements dans les CFSM ;
- e) Explorer les avenues possibles en termes de financement provenant de tous les paliers gouvernementaux, de même que de fondations et de fonds privés ;
- f) Établir une liste d'expertises francophones ou bilingues en matière d'infrastructures et de logement, disposées à accompagner les CFSM dans leurs projets ;
- g) Préparer et présenter des recommandations, destinées à la fois à la FCFA et au gouvernement fédéral, pour assurer la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne en infrastructure et en logement communautaires pour les CFSM. Ces recommandations pourraient notamment inclure un argumentaire en faveur de la création d'un fonds d'appui permanent pour les infrastructures des CFSM, en prévision au Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033.

#### 4. ÉCHÉANCIER DU TRAVAIL À RÉALISER

Le travail doit être complété au plus tard le 15 décembre 2026.

#### 5. RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

L'offre de service doit comprendre les éléments suivants :

- La présentation de la firme d'expert-conseil ;
- L'expérience antérieure par rapport à la recherche, particulièrement dans le domaine des infrastructures communautaires et de logements ;
- La méthodologie proposée et un plan de travail par rapport à la nature du mandat à effectuer ;
- Des exemples de projets similaires effectués, avec références (si disponibles) ;
- La proposition financière, y compris tous les déboursés, incluant les taxes.

#### 6. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

- Compréhension du mandat et des objectifs de l'initiative ;
- Expertise et expérience en lien avec la thématique du projet ;
- Pertinence du plan de travail et de la méthodologie proposée ;
- Capacité à mener une analyse rigoureuse, à synthétiser et rédiger des constats et conclusions, ainsi qu'à formuler des recommandations en matière d'infrastructures et de logement et de politiques publiques.

#### 7. AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Le travail doit être réalisé exclusivement en français.
- La FCFA se réserve le droit de rejeter toute proposition sans obligation de justification.
- Aucun frais ne sera payé aux soumissionnaires.
- Tout matériel produit dans le cadre de ce projet appartient exclusivement à la FCFA.

#### 8. ÉTAPES ET ÉCHÉANCIER DE PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION

Les offres de service, de même que toute question relative au présent appel, doivent être transmises par courriel à Hector Vera, directeur des politiques, à l'adresse [hvera@fcfa.ca](mailto:hvera@fcfa.ca). Les dossiers doivent être reçus au plus tard **le 31 juillet 2026**.